



Laurence CLAUSS

Avocat à la Cour

**DOCUMENTS À APPORTER POUR UNE
PROCEDURE DE DIVORCE
OU APRES-DIVORCE**

ACTE DE NAISSANCE DES ENFANTS
(intégral de moins de 3 mois)

ACTE DE MARIAGE
(intégral de moins de 3 mois)
(portant la mention du divorce)

COPIE DE LA CARTE D'IDENTITE
COPIE DU LIVRET DE FAMILLE

DERNIER AVIS D'IMPOSITION
DERNIER BULLETIN DE SALAIRE

ATTESTATION POLE EMPLOI
ATTESTATION CAF

JUGEMENT DE DIVORCE

EN DOUBLE EXEMPLAIRE